**Annexe 7**

**Icône indiquant une information importante Créez votre compte ODYSSEE pour pouvoir déposer vos demandes de qualification**

1) Le dossier se compose de **pièces obligatoires** ([Arrêté du 11 juillet 2018 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ou de professeur du Museum national d'histoire naturelle](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037308217/2023-07-17/)) :

* l’**arrêté de détachement** établissant que vous êtes détaché dans le corps des maîtres de conférences du Museum national d’histoire naturelle depuis **au moins un an** au 1er janvier de l’année d’inscription ;

***Attention : Les attestations et justificatifs rédigés en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur.***

* un **curriculum vitae** présentant les activités en matière d’enseignement, de recherche, d’administration et d’autres responsabilités collectives. Ce document mentionnera, le cursus, le parcours professionnel et la liste de publications du candidat ;
* un exemplaire des **travaux, ouvrages et articles** dans la limite de **trois documents** (exemples : articles, publications, contributions à des colloques, notes…).

***Attention : Si la section le demande, chacun de ces travaux, ouvrages et articles doit être accompagné d’un résumé en français s’il est rédigé en langue étrangère.***

2) Le candidat doit également fournir les **pièces complémentaires** exigées par la section**.**

[icône indiquant la présence d'un fichier au format PDF Tableau des documents complémentaires exigés par les sections du CNU](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/qualification/pieces_complementaires.pdf)

Icône indiquant une information importante Vous êtes invité(e) à vous reporter aux **critères d’examen des dossiers de qualification** mis en ligne par les sections du CNU à cet endroit : <https://www.conseil-national-des-universites.fr>

**Afin de préparer au mieux votre dossier, nous vous invitons à consulter la liste des points à vérifier qui se trouve sur le portail Galaxie.**